



« Entourage – courage »

Séminaire international

Lundi 20 et mardi 21 octobre 2014

Mairie du 10^{ème} arrondissement



« Entourage – Courage »

Au-delà et à partir des institutions, soutenir les proches, c'est mieux accompagner les personnes vulnérables

Objectif : Soigner, accompagner les personnes malades, âgées, handicapées, voilà qui est l'affaire des professionnels des établissements, des services d'aide ou de soins à domicile.

La sécurité sociale, la protection sociale, l'assurance contre les risques du travail, contre les aléas de la vie sont des conquêtes émergentes des bouleversements du siècle dernier : la solidarité est à présent apanage et prérogative de l'Etat, lequel s'essouffle néanmoins dans son rôle d'Etat-providence.

Aussi redécouvre t'on récemment une dimension cachée de nos sociétés individualistes : la permanence plus discrète mais constante du soutien de l'entourage, solidaire de son proche atteint dans son intégrité par la maladie, la dépendance, l'avancée en âge

Aide de vie quotidienne, accompagnateur, personne de compagnie, aide soignant, coordinateur de réseau médico-social, veilleur de nuit, les rôles sont multiples, garants de l'humanité des soins et de la dignité du proche.

Cette mobilisation, cet engagement, cette prise en charge de l'aidé par le proche aidant ne va pas sans risque, voire sans dégâts : perte de revenu, désocialisation, altération de la santé, usure physique et morale, tensions familiale.

Comme si la vulnérabilité de la personne atteinte était contagieuse, rejaillissant sur les proches, fragilisant la famille et effritant le corps social.

Néanmoins, l'aidant ne manifeste guère le besoin d'être lui-même aidé, trouverait-il en lui-même et dans la reconnaissance de son aidé des motifs de satisfaction ou de gratification pour son action ?

Depuis peu, on redécouvre l'urgence, l'importance de soutenir le proche aidant, familial, amical ou de simple voisinage.

On se pose la question de qui aide qui, entre les aidants naturels et les professionnels de l'aide ?

Quel est le sens de ces interactions, quel enjeu de cohésion sociale, quel coût et quelle économie représente le phénomène ?

Cette approche nouvelle, s'appuyant sur les concepts importés des pays du Nord et anglo-saxons de care, de proximologie nous questionnent.

L'œuvre de Secours aux Enfants, à travers ses missions, ses valeurs, son histoire, sa vision du futur s'engage, et engage ses adhérents, ses équipes professionnelles et ses bénévoles vers ceux qui souffrent, vers les familles en difficulté, vers les enfants délaissés ou handicapés, vers les adultes en souffrance psychique ou déficients mentaux, vers les malades d'Alzheimer.

Public cible : Tout public

LUNDI 20 OCTOBRE

8h30

Accueil du public

9h00

Ouverture

- > Rémi Féraud, Maire du 10^{ème} arrondissement
- > Jean-François Guthmann, Président de l'OSE

9h30 – 10h45

Séquence 1 : Interventions – Le sens de l'aide

- **Statut, prise en charge personne handicapée dans la Bible**
> Philippe Amouyel, Professeur d'épidémiologie et de santé publique, membre du Conseil scientifique de l'OSE
- **Soutenir la famille pour que son proche garde toute sa place**
> Catherine Olivet, Présidente France Alzheimer 93
- **L'importance du « Care » et rôle des professionnels**
> Serge Guérin, Sociologue

10h45 -11h00

Pause

11h00 – 12h30

Séquence 2 : Table ronde – Acteurs, témoins

- **La contribution des aidants à l'humanité**
> Florence Leduc, Présidente Association d'aide aux aidants
- **Fragments d'histoires de vie**
> Haïm Korsia, Grand rabbin, administrateur de l'OSE
- **Une vie d'aidant**
> Monique Pelletier, ancienne Ministre

12h30 – 13h45

Pause repas

13h45 - 15h30

Séquence 3 : Interventions – Qui sont-ils ?

- **Histoire des Aidants**
> Claudine Attias-Donfut, Chercheur associé au Centre Edgar Morin
- **Les proches des personnes âgées**
> Thierry Calvat, Directeur de la revue Réciproques
- **Les proches des personnes handicapées**
> Elisabeth Zucman, Présidente d'Honneur du Groupe polyhandicap France, membre du Conseil scientifique de l'OSE

15h30 – 15h45

Pause

15h45-...

Séquence 4 : Table ronde – Réponses, innovations

- **Les proches des personnes handicapées**
> Sophie Kharouby, Directrice CAJ de l'OSE
- **Les proches des personnes âgées**
> Paul Benhadira, Directeur des Accueils de jour de l'OSE.



- **Les aidants bénévoles**

> **Rachida Bouzit**, Fraternité Accompagnement des malades, les Petits frères des Pauvres

Intervention du ministre en charge des aidants (sous réserve)

16h45 – 17h00

Clôture de la journée

MARDI 21 OCTOBRE

8h30

Accueil du public

9h00 – 10h30

Allocution de Patricia Sitruk, Directrice Générale de l'OSE

Séquence 5 : Les réponses internationales

Président 1^{ère} table ronde : Professeur Alain Franco, Professeur de Gériatrie et directeur du Centre National de Références sur les nouvelles technologies

> **Sonia Douek**, Head of Volunteering and community development (Jewish care, Grande Bretagne)

> **Graziela Guziella**, assistante sociale (service social Francfort)

> **Sugita Kurumi**, sociologue (Institut Asie Orientale JAPON_ENS Lyon)

10h30 -11h00

Pause

11h00 – 13h00

Séquence 5 : suite

Président 2^{ème} table ronde : Mario Izcovich (Joint Committee)

> Association Hesed Avraham - (Saint Petersburg) – Volunteerism,

> Association Halma- (Moscou)

> Un représentant d'une association de Lituanie

> Un représentant d'une association de Roumanie (sous réserve)

13h00 -14h00

Pause repas

14h00 – 15h00

Séquence 6 : La juste place de chacun

- **Aider les aidants professionnels**

> **Raymonde Samuel**, psychologue

- **Soigner, prendre soin**

> **Dr Serge Reigewirtz**, Président Société française de Gériatrie et de gérontologie d'Ile de France

- **Soutenir l'aidant à l'épreuve du décès de son proche**

> **Dr. Michèle Lévy-Soussan**, unité mobile de soins palliatifs pitié Salpêtrière



15h00 - 15h15

Pause

15h15 – 16h30

Séquence 8 : Service aux personnes, service aux aidants

Président de la table ronde: **Patrick Gohet**, Inspecteur Général de l'Action Sociale

- **La compagnie des aidants**

> **Claude Kulak**

- **Les qualités de l'aide**

> **Patrick Rothkegel**, Directeur Général d'Handéo

- **L'économie de l'aide aux aidants**

> **Alain Rosenkier**, Economiste

Intervention conclusive: Résilience et vulnérabilité des aidants

> **Patrick Gohet**

16h30

Conclusion du séminaire

> **Dr Marc Cohen**, Directeur du pôle Santé Autonomie de l'œuvre de secours aux Enfants

> **Michel Caen**, Directeur de l'IME

> **Sophie Kharouby**, Directrice du CAJ

**A retourner :**

OSE, Service Formation
117 rue du Faubourg du Temple,
75010 PARIS
Tél : 01.53.38.20.32 Fax : 01.53.38.20.30
mail : j.lebas@ose-france.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

Organisme enregistré sous le n° : 11 75 46042 75

Je souhaite m'inscrire à la formation intitulée : « **Entourage : courage** »Dates : **20 et 21 octobre 2014** Mme Melle Mr Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _ / _ / _ / _ / _ / _ Mail : _____ @ _____

Profession : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

Téléphone : _ / _ / _ / _ / _ / _ Télécopie : _ / _ / _ / _ / _ / _

Financement de la formationJe déjeunerai sur place (compris dans le prix) : | **Oui** | **Non**| **Etablissement privé :**

| | Au titre du plan de formation

| | Au titre du Droit Individuel à la formation

| | Autre : _____

} **250 €**| **Organisme Collecteur :**

Nom et adresse : _____

 Plan de formation DIF Autre| **A titre individuel :****50 €**

Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais de participation à l'ordre de OSE FORMATION. Une facture acquittée vous sera retournée à réception du règlement.

Cachet et signature de l'employeur

Signature du stagiaire



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Lieu de la formation

Les formations sont réalisées dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par l'OSE.

Objet et champ d'application

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente.

Documents contractuels

OSE Formation fait parvenir aux clients, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle telle que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à OSE Formation un exemplaire signé et cacheté. En cas d'absence de retour de convention signée, l'inscription ne sera pas retenue. Une attestation de présence est adressée au client après chaque formation.

Prix, facturation et règlement

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Tout stage, cycle ou parcours commencé est dû en entier. Les repas et transport ne sont pas compris dans le prix du stage et restent à la charge des stagiaires.

Règlement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient de :

- Faire une demande de prise en charge préalable avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande,
- L'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande,
- S'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend que partiellement en charge le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client. En cas de non paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût du stage et sera facturé du montant correspondant.

Annulation et report

Pour toute annulation moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, le montant de la participation restera immédiatement exigible ou ne sera pas remboursé.

Attribution de compétences

Si un différend n'a pas pu être réglé à l'amiable, il sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Paris.